



## DÉCLARATION DU SNES-FSU et du SNEP-FSU

CCPC du 25 février 2019, recrutement EEMCP2 - rentrée 2019

Cette commission paritaire se tient dans un contexte grave à deux titres :

- **Concernant la Fonction publique, le paritarisme et le statut de fonctionnaire**, le gouvernement poursuit la casse et les atteintes brutales, avec la suppression des CHSCT et la destruction du paritarisme, à travers des commissions administratives paritaires (CAP) vidées de leurs compétences. Si ce projet de « réforme de la Fonction publique » était maintenu en l'état, les personnels n'auraient plus aucun regard sur les opérations qui les concernent, par l'intermédiaire de leurs élu.es, ne pourraient plus obtenir la correction des erreurs de l'administration. Ce serait le règne de l'arbitraire et du fait du prince ! **Le SNES-FSU et le SNEP-FSU dénoncent ce nouveau recul de la démocratie sociale et s'engagent dans un plan d'action pour contrer ce projet avec pour commencer un appel à la grève le 19 mars.**
- **Concernant l'avenir de l'Établissement public AEFE**, nul n'est en mesure de dire actuellement ce qui changera ou disparaîtra. En revanche, les propositions du récent rapport Cazebonne pour les personnels sont pour beaucoup de nouvelles atteintes portées à l'enseignement français à l'étranger, pour faire la part belle à une privatisation organisée. Là encore, rien d'étonnant, la ligne gouvernementale est la même. **Le SNES-FSU et le SNEP-FSU mettront tout en œuvre pour contrer ces projets néfastes, tout en redonnant de la vigueur à un Établissement public qui fait pourtant largement ses preuves mais plie sous les coups qui lui sont sans cesse portés, qu'ils soient budgétaires ou politiques.**

Dans ce contexte d'attaques aggravées contre la Fonction publique en général et l'Établissement public AEFE en particulier, nous répétons que l'Agence doit défendre l'Agence, avant qu'il ne soit trop tard. Pour commencer, les personnels attendent toujours qu'une rectification soit officiellement apportée par l'AEFE aux calomnies véhiculées à son sujet par le Figaro.

## Concernant ce recrutement 2019

Sur la forme, le groupe de travail de présélection aux entretiens a fonctionné dans un esprit d'ouverture, les viviers définis et les critères de non-recevabilité ou de complémentarité ont été respectés, il faut le noter.

Le fond est évidemment plus sombre car l'Agence continue à dérouler son plan de fermeture des supports budgétaires, et **les postes se réduisent drastiquement**. Pour ce qui est des postes d'EEMCP2 ou de CPE expatriés, **cela pose un véritable problème en termes de fonctionnement des établissements et de formation des personnels**.

## Concernant les entretiens, le SNES-FSU et le SNEP-FSU continuent à les dénoncer.

- Nous réitérons notre demande de liste des candidats entendus en visioconférence à leur demande.
- Nous constatons et dénonçons une nouveauté apparue cette année : une modalité d'entretien hybride, en présentiel pour le candidat et une partie du jury, mais en visioconférence pour un membre du jury. Cela ne peut qu'entraver la communication, a fortiori si le candidat et les membres du jury présents sont assis côte à côte face à l'écran, et peuvent donc très difficilement croiser leurs regards respectifs. Cela n'est pas acceptable !
- Nous avons émis des remarques concernant la localisation des entretiens (Nantes/Paris) et le fait que les commissaires paritaires n'étaient pas informés en amont. Certains candidats nous ont fait part des difficultés supplémentaires pour Nantes, en fonction de leur lieu de départ. Là encore, il nous faut insister sur l'équité et nous ne comprenons pas pourquoi, si cela est devenu la règle d'être entendu à Nantes, certains candidats continuent d'être convoqués à Paris.
- La composition des jurys continue, pour nous, de poser problème. Pourquoi les candidats n'ont-ils pas tous le même droit, en termes de représentation de leur discipline par l'inspection ? Cela n'est pas normal, surtout pour de futurs cadres en formation. Nous continuons à demander que les postulants soient à égalité de traitement, seule règle légitime selon nous.

Quelques remarques qui, sans porter sur l'ensemble des entretiens, continuent à poser problème :

- Des questions ont été posées sur la situation de détachement des postulants ou encore sur leur situation familiale. Ce n'est absolument pas le cadre de tels entretiens et a été vécu comme déstabilisant. Ces échanges n'ont pas lieu d'être.
- Pas lieu d'être non plus des questions du type « si vous n'avez pas le poste, que ferez-vous l'année prochaine ? »
- Nous continuons à demander que ne soit ni mentionnée, ni commentée, par un ou des membres du jury, la future décision sur un classement ou un non-classement éventuel ; qu'un membre du jury exprime pendant l'entretien sa crainte de faire « une erreur de casting » est pour le moins déplacé.

### **Concernant maintenant les propositions de classement en ouverture de CCPC :**

Concernant l'origine (France ou étranger) des candidats classés. Sur l'ensemble, nous sommes à peu près à un ratio 50/50, ce qui est à saluer. Toutefois, on note un net déséquilibre dans certaines disciplines, par exemple en lettres où sur 6 postes, seul un numéro 1 vient de France, et 2 candidats pour l'ensemble des numéros 2 et 3, ou encore en philosophie où sur les 2 postes sont classés numéro 1 deux collègues déjà EEMCP2 dans le réseau.

Cette année, un seul poste est laissé non pourvu dans les propositions de l'Agence, ce qui est aussi le résultat de l'ouverture constatée en groupe de travail de présélection aux entretiens. Nos propositions retenues par l'administration en groupe de travail permettent d'ailleurs à l'Agence, après la phase des entretiens, de classer davantage de candidats sur certains postes, et donc de limiter le risque de postes non pourvus suite à des désistements.